

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHU DIJON BOURGOGNE



17 juillet 2025

Le CHU Dijon Bourgogne engagé pour le développement de la télémédecine en Bourgogne-Franche-Comté

Définie à l'article L6316-1 du Code de la santé publique, la télémédecine est une forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Elle permet de répondre aux difficultés démographiques, épidémiologiques et organisationnelles en mettant en rapport un patient et un professionnel de santé ou plusieurs professionnels de santé entre eux.

Télémédecine : de quoi parle-t-on ?

Ces activités encadrées et réglementées en France depuis la loi du 21 juillet 2009 dite « HPST » (hôpital, patients, santé et territoires) répondent aux **mêmes exigences que l'exercice médical en présentiel** (lois et règlements applicables aux conditions d'exercice, aux règles de déontologie et aux standards de pratique clinique). Elles prennent plusieurs formes : la téléconsultation, la téléexpertise, la télésurveillance...

Remboursés dans de nombreux cas depuis 2018, les actes de télémédecine sont de plus en plus prisés par les médecins et les patients. La crise sanitaire du COVID a en effet donné un coup d'accélérateur à ces pratiques, qui ont largement démontré leur efficacité et leur utilité.

La télémédecine permet ainsi :

- d'établir un diagnostic
- d'assurer, pour un patient à risque, un suivi dans le cadre de la prévention ou un suivi post thérapeutique
- de requérir un avis spécialisé
- de préparer une décision thérapeutique
- de prescrire des produits ou de réaliser des prestations et des actes.

La Bourgogne-Franche-Comté en pointe

En cohérence avec la feuille de route nationale du numérique en santé 2023-2027, l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté se mobilise depuis plusieurs années en faveur de la télémédecine, avec le soutien de la région Bourgogne-Franche-Comté et avec l'appui du Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS), qui conçoit ou acquiert des solutions et les met à la disposition des établissements de santé et des praticiens de ville.

Cette dynamique a permis la **mise à disposition d'une plateforme régionale dédiée à la télémédecine, TELMI** (outil sécurisé dont les données sont stockées par le GRADeS certifié HDS), et s'est illustrée par une politique précieuse d'appui et d'accompagnement aux professionnels de santé du territoire, condition essentielle au développement des usages.

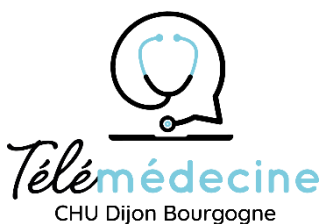
Le soutien de la région Bourgogne-Franche-Comté

De 2020 à 2023, la mesure développement de l'e-santé en BFC du plan de relance a permis un déploiement massif des usages en télémedecine et du matériel pour 2M € :

- en dermatologie : téléphone et dermatoscope
- en cardiologie : holter et électrocardiogramme
- en pneumologie : polygraphe

De 2024 à 2025, le soutien de la Délégation à la transformation numérique (DTN) est fléché sur les centres de ressources en dermatologie pour un montant de 300 000 €. À savoir que le prix moyen d'une installation pour le matériel en dermatologie est de 1 700 € (téléphone + dermatoscope).

Pourquoi le CHU Dijon Bourgogne s'investit dans la télémedecine ?



La télémedecine a été conçue comme une solution possible aux principaux problèmes qui se posent actuellement en matière de santé publique. Elle ne se substitue pas aux pratiques médicales traditionnelles mais peut **faciliter l'accès de la population à des soins de proximité, pallier le manque de personnel médical et renforcer les missions des établissements isolés.**

La région Bourgogne-Franche-Comté est fortement touchée par le phénomène de désertification médicale. Le projet régional de santé (PRS) 2024-2028 met en lumière ce phénomène avec plusieurs constats : plus de 20 % de la population régionale réside dans une commune affichant un déficit d'offre médicale et la densité des médecins généralistes se dégrade sur la région avec de fortes disparités territoriales.

Le CHU Dijon Bourgogne s'engage ainsi pleinement pour répondre à ces défis conformément à son rôle de recours en développant une offre de télémedecine permettant aux acteurs locaux et aux patients éloignés de bénéficier de l'expertise de ses équipes. La télémedecine constitue ainsi une opportunité pour le CHU de renforcer son positionnement d'établissement de référence pour le territoire Bourgogne-Haute-Marne mais également de développer le maillage territorial avec ses partenaires.

La télémedecine contribue enfin à rassurer les patients comme les professionnels locaux de santé. Elle peut **renforcer les liens entre la ville et l'hôpital** en proposant une offre de soins à distance afin de faciliter l'accessibilité aux spécialistes. Elle réduit les soins non programmés évitables, ainsi qu'une partie des coûts par exemple liés aux transports sanitaires.

Chiffres-clés 2024

3 515
Téléconsultations
réalisées
sur TELMI*

+ de 90
professionnels
utilisateurs en 2024

6 322
Téléexpertises
rendues
sur TELMI*

+ de 120
structures demandeuses

+ de 20
spécialités
requis

7
Parcours de
télésurveillance
médicale déployés

5
Parcours **en projet**

Une personne ressource au CHU pour accompagner les usages et une politique d'accompagnement au plus près des services : une vraie valeur ajoutée pour la dynamique territoriale !

Albane Roumestan est, depuis le 3 janvier 2023, chargée de mission télémédecine au sein de la Direction des coopérations médicales du CHU Dijon Bourgogne. Elle a mené des études d'ingénierie numérique à Télécom Paris et connu des expériences professionnelles dans le secteur du numérique (Capgemini, Ares...). Sa mission consiste, en premier lieu, à accompagner le déploiement des projets de télémédecine au CHU et sur le territoire, à faire le lien entre les équipes médicales et différents acteurs techniques et institutionnels impliqués, à communiquer sur les usages et les outils disponibles mais aussi à garantir le respect du cadre réglementaire, juridique et financier attaché à ces nouvelles activités.

Les téléconsultations au CHU

La téléconsultation est une consultation effectuée à distance, entre un patient et un professionnel de santé. Réservée à certains rendez-vous n'exigeant pas d'auscultation, elle permet d'éviter les déplacements et de donner accès à des spécialistes éloignés du lieu de résidence du patient. À ce titre, les professionnels du CHU sont amenés à recevoir, en téléconsultation, principalement des patients résidant hors de la métropole dijonnaise.

Service de génétique du CHU : « La téléconsultation est devenue incontournable »



Depuis 2020, les conseillers en génétique du CHU Dijon Bourgogne assurent des rendez-vous à distance. « Le projet était engagé depuis 2018, mais c'est la crise COVID qui l'a accéléré, rendant indispensable la mise en place de ce téléservice », explique la Professeure Laurence Olivier-Faivre, cheffe de service du centre de génétique. Concrètement, les conseillers continuent de recevoir les patients en présentiel pour le premier rendez-vous, dans les locaux situés à l'Hôpital d'Enfants ou dans le cadre de rendez-vous déportés comme au Centre Hospitalier d'Auxerre. Les

rendez-vous suivants, consacrés au rendu des résultats des examens, peuvent s'effectuer en distanciel – la proposition est faite aux patients, quel que soit leur lieu de résidence, et doit faire l'objet d'un consentement tracé. « **On constate que les patients sont globalement demandeurs, et que ceux qui optent pour la téléconsultation en sont très satisfaits** », se réjouit Laurence Olivier-Faivre. « Les patients voient rapidement l'intérêt du système, qui leur évite un déplacement parfois long, ajoute Léa Patay, conseillère en génétique. Et le rendez-vous peut être effectué depuis un smartphone, ce qui facilite son organisation. » Les médecins ont pu relever quelques « écarts » chez certains patients – un rendez-vous en pyjama, un autre depuis sa voiture ! –, mais très rares.

« La téléconsultation est devenue incontournable, alors que beaucoup de nos patients habitent loin de Dijon, parfois hors de la région », résume la cheffe de service. Le service de génétique du CHU est sollicité pour son expertise dans l'identification des risques de prédispositions génétiques à des maladies. L'intérêt est d'abord pratique pour les patients : pas de déplacement avec la fatigue et les risques associés, pas de difficultés de stationnement et d'embouteillages susceptibles d'entraîner un retard à l'arrivée. Du coup, la solution est confortable à la fois pour le patient et pour l'équipe, qui gagne en souplesse dans son fonctionnement. Les rendez-vous peuvent être organisés par exemple en-dehors des horaires d'ouverture du service. L'équipe, composée de cinq conseillers en génétique auxquels s'ajoute une conseillère du Centre Georges-François-Leclerc, est donc largement convaincue. « La téléconsultation n'a pas vocation à remplacer la consultation en présentiel, souligne Léa Patay. D'une part elle est facultative, d'autre part elle est réservée à des rendez-vous pour annoncer un résultat positif sans

faire patienter inutilement le patient. » Aujourd'hui, près d'un quart des consultations du service de génétique se fait en distanciel.

⇒ **En 2024, dans le service de génétique, plus de 7 000 consultations dont 1 732 téléconsultations.**

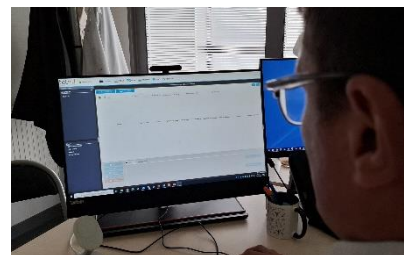
Téléexpertise : quand les médecins parlent à des spécialistes

La téléexpertise désigne un échange à distance entre professionnels de santé, le plus souvent entre un médecin généraliste et un spécialiste ou entre des praticiens de deux centres hospitaliers au sujet d'un cas clinique. Ces échanges, qui doivent être sécurisés, s'organisent via l'outil régional TELMI. La téléexpertise est fréquemment « asynchrone » (le spécialiste expert consulte le message laissé par le médecin requérant et répond à celui-ci en différé, après avoir pris connaissance de la demande et d'éventuels documents ou examens à étudier). La téléexpertise permet ainsi aux professionnels de ville mais aussi hospitaliers d'**obtenir des avis sécurisés, tracés et documentés d'experts du CHU dans un temps réduit** ; facilitant la poursuite de la prise en charge du patient et sa bonne orientation.

La rhumatologie : l'une des premières spécialités disponibles en téléexpertise au CHU

La télé-rhumatologie a été déployée en 2020 au CHU Dijon Bourgogne, à l'initiative du Professeur Paul ORNETTI, et est accessible dans toute la région ainsi qu'en Haute-Marne (plus de 220 requérants en 2025).

En cinq ans, plus de 800 avis diagnostiques ou thérapeutiques sur toutes les pathologies rhumatologiques sans restriction ont été rendus dans le cadre de ce dispositif innovant qui a pour vocation d'**améliorer la prise en charge des patients, notamment dans les zones sous-dotées**. Mieux, la téléexpertise contribue à répondre au plus vite aux besoins des patients qui, pour une partie d'entre eux, auraient renoncé aux soins en raison des difficultés d'accès à un spécialiste. Dans l'Yonne, la Nièvre ou la Haute-Marne, la densité en rhumatologues est de 50 % inférieure à la moyenne nationale, ce qui entraîne des délais de prise de rendez-vous particulièrement longs pour des patients douloureux et invalidés par leurs rhumatismes. Dans ce contexte, la téléexpertise s'avère être une solution pertinente de renforcement des parcours de soin coordonnés.



Mise en place d'un centre de ressource en dermatologie : un modèle d'organisation



Afin d'améliorer l'accès aux soins en dermatologie (qui plus est pour le dépistage et la prise en charge des cancers cutanés), le recours à la téléexpertise est devenu indispensable sur le territoire régional. « Le médecin généraliste nous adresse une demande écrite, via un formulaire sur une plateforme sécurisée, expliquant la pathologie constatée, les antécédents, les traitements éventuellement engagés, et joint des photos, explique la docteure Camille Leleu, médecin au sein du service de dermatologie du CHU Dijon Bourgogne. Le médecin d'astreinte chez nous traite la demande et adresse sa réponse via la plateforme, généralement dans un délai court. » Il est possible de solliciter une réponse plus rapide, en cas de situation d'urgence : l'équipe du CHU assure une lecture quotidienne des formulaires envoyés. Initialement centré sur les tumeurs, ce dispositif de téléexpertise en dermatologie permet de traiter aujourd'hui tous les cas de figure, du grain de beauté à la pathologie infectieuse. « Le dispositif a été relancé depuis 2021, avec le soutien actif de la chargée de mission Télémédecine du CHU, souligne Camille Leleu. **Notre objectif est de faire en sorte que, grâce à l'outil technologique, nous ne rations aucun problème grave chez un patient de ces territoires périphériques. Il nous arrive régulièrement de repérer des mélanomes, qui sont ainsi pris en charge très rapidement.** »

Le système a trouvé son élan : en 2023 pas moins de 634 dossiers ont été traités pas le CHU, 1 113 en 2024 et déjà plus de 700 au premier trimestre 2024. « *Le dispositif commence à être bien connu des médecins généralistes icaunais ou nivernais* ». Il implique l'installation, dans le cabinet de ville, d'un bon appareil photo et d'un dermatoscope (une loupe qui permet d'étudier de près les lésions), fournis par l'agence régionale de santé. « *Le système est une parade face au désert médical, analyse Camille Leleu. Il permet aussi de rompre l'isolement des médecins généralistes. Et surtout il réduit considérablement la perte de chance des patients.* »

Le modèle de centre de ressource dépasse même la téléexpertise puisqu'il implique également la mise à disposition de bonnes pratiques, la réalisation de sensibilisation aux pathologies dermatologiques les plus fréquentes et à moyen terme une offre de formation au CHU pour les médecins généralistes volontaires.

Centre de ressources : un modèle qui a vocation à se développer

D'autres spécialités en tension sur le territoire régional pourront s'inscrire dans ce dispositif. Plusieurs centres de recours pourront ainsi proposer une offre structurée sur le territoire au bénéfice des patients et des professionnels. Les champs d'intervention sont nombreux et s'inscrivent en cohérence avec le schéma régional de santé et ses priorités.

Une offre de téléexpertise qui s'étoffe progressivement

Les années 2024 et 2025 ont été marquées par le lancement de nouvelles spécialités sur la plateforme TELMI, à l'initiative des services eux-mêmes, de leurs partenaires hospitaliers ou des praticiens de ville :

- la pédiatrie et ses surspécialités
- l'hématologie
- les soins palliatifs.

Liste des spécialités actuellement disponibles sur la plateforme régionale : neurologie, neurochirurgie, dermatologie, gériatrie, infectiologie, médecine interne, pédiatrie, gériopsychiatrie, ophtalmologie, rhumatologie, soins palliatifs, endocrinologie, hématologie, pneumologie.

Télésurveillance : la technologie jusqu'au domicile du patient

La télésurveillance, parfois étendue au télésuivi (qui n'est pas toujours strictement médical) permet aux professionnels de santé de recevoir et de traiter les données relatives au suivi d'un patient. La production et la transmission de ces données peuvent être réalisées manuellement, par le patient, ou automatisées, grâce à des outils de mesure éventuellement connectés. L'objectif est de s'assurer de la santé du patient après sa sortie de l'hôpital, de rassurer celui-ci à son retour à domicile, de vérifier que le traitement suivi est bien adapté, de le modifier si l'état de santé évolue sans attendre la consultation suivante. **Le télésuivi contribue à l'éducation thérapeutique du patient et évite souvent des réhospitalisations.** Il implique, de la part des équipes qui assurent le suivi, une coordination renforcée et une mobilisation continue. La télésurveillance, entré dans le droit commun depuis le 1^{er} juillet 2023, concerne à date six pathologies :

- l'insuffisance cardiaque
- l'insuffisance rénale
- l'insuffisance respiratoire
- le diabète,
- l'arythmie cardiaque
- l'oncologie.



Le CHU Dijon Bourgogne et ses équipes médico-soignantes proposent aujourd'hui des solutions adaptées pour plusieurs pathologies (néphrologie, cardiologie, endocrinologie) et souhaitent se lancer dans le développement de deux nouvelles indications (l'insuffisance respiratoire et l'oncologie).

Par ailleurs, plusieurs projets innovants ont été déployés pour favoriser l'accompagnement des patients.

Le télé-suivi des patients pris en charge en neurochirurgie

L'équipe du Pr BEAURAIN, chef de service de neurochirurgie, s'est lancée au printemps 2023 dans un programme de télé-suivi des patients opérés pour une pathologie rachidienne dans le cadre d'un parcours RAAC (réhabilitation accélérée après chirurgie). Avec plus de 400 inclusions, les retours des patients sont très positifs : rassurés et accompagnés à leur retour à domicile, ils affirment que ce service contribue directement au bon déroulé de leur parcours post-opératoire.

APACEV, ou le suivi des patients victimes de thrombose ou d'embolie pulmonaire

Dispositif innovant déployé par le CHU Dijon Bourgogne, à l'initiative de l'équipe du docteur Nicolas Falvo, chef du service d'explorations vasculaires et de phlébologie interventionnelle, APACEV (**A**ccompagnement des **P**atients sous **A**nti**C**oagulant dans la maladie thrombo**E**mbolique **V**eineuse) est un logiciel de télésurveillance des patients soignés par anticoagulant après une thrombose (maladie thromboembolique veineuse, regroupant les thromboses veineuses profondes et les embolies pulmonaires).

Concrètement, les patients chargent une application sur leur smartphone et répondent à un questionnaire permettant de remonter à l'équipe soignante les incidents éventuellement constatés. Ce questionnaire simple et rapide est complété toutes les semaines pendant le premier mois de traitement, puis tous les mois pendant les cinq mois suivants – soit six mois au total, durée standard de prise du traitement. « *La remontée des informations permet à l'équipe soignante d'adapter le traitement si besoin, voire de l'arrêter*, explique Anne-Lise Antémi-Ribreux, infirmière en pratique avancée (IPA) au sein du service du docteur Falvo. *Elle fournit des données précieuses au médecin ou à l'infirmier assurant le suivi, et améliore la qualité de la prise en charge des patients. Elle contribue à éviter les erreurs dans le suivi du traitement et à limiter les crises qui nécessitent un transfert aux urgences.* »

L'enjeu est considérable : la thrombose est la troisième maladie cardiovasculaire la plus fréquente ; et 0,8 % de la population se voit prescrire un anticoagulant. APACEV est déployé depuis la fin 2023 au CHU Dijon Bourgogne, avant le centre hospitalier de Langres dans le cadre du groupement hospitalier de territoire Côte-d'Or Haute-Marne.

Télésurveillance et pleine conscience : Une nouvelle approche en addictologie



Dans le cadre de l'accompagnement au sevrage tabagique, le service d'addictologie du CHU Dijon Bourgogne, soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Groupement Régional d'Appui au développement de la e-Santé (GRADeS) Bourgogne Franche-Comté, a mis en place le programme eMind. Ce parcours innovant s'appuie sur une solution de télésurveillance permettant l'apprentissage de la méditation de pleine conscience, une approche non-médicamenteuse largement reconnue pour ses effets bénéfiques sur la gestion du stress, des émotions et des comportements addictifs. Le programme propose un parcours patient structuré sur 8 semaines, offrant des vidéos explicatives, des enregistrements audio pour la pratique autonome, ainsi que des documents clés pour aider les utilisateurs à progresser dans leur démarche de sevrage tabagique.

Au-delà de l'aspect pédagogique, le programme permet également de suivre de près la consommation de tabac, les envies de fumer, ainsi que la régularité de la pratique de la pleine conscience, via un même outil de téléseuivi. Les participants bénéficient d'un accompagnement individualisé, associant une prise en charge tabacologique classique avec des entretiens, et la possibilité de prescrire des traitements de substitution nicotinique si nécessaire. Cette démarche s'inscrit dans un suivi sur six mois, afin de maximiser les chances de réussite du sevrage.

En outre, l'implication des patients permettra d'améliorer le parcours et les contenus proposés. En effet, après huit semaines d'utilisation, les utilisateurs seront invités à partager leurs retours et suggestions lors de focus-groupes encadrés par un sociologue de la santé. Ces échanges viseront à affiner et perfectionner le programme eMind, en réponse aux besoins des participants. Avec cette approche centrée sur le parcours patient, le CHU Dijon Bourgogne espère donc offrir **une solution innovante, efficace pour soutenir les personnes souhaitant arrêter de fumer.**

La télémédecine : un enjeu de santé publique. Ensemble, relevons le défi !

Le CHU Dijon Bourgogne est fier de contribuer au développement de ces activités grâce au soutien majeur de ses partenaires et des tutelles. Face aux défis de la désertification médicale et en réponse à la demande croissante de soins à distance, les nouvelles technologies doivent être au service des patients et des professionnels de santé, mais il reste beaucoup à accomplir.

De nouvelles opportunités se dessinent pour renforcer encore l'accompagnement des patients à distance et améliorer la qualité des soins grâce à la télémédecine.

Professionnels de santé, patients, partenaires, médias, nous vous invitons à nous contacter pour prendre connaissance de l'offre du CHU et nous aider à la développer !

Pour toute demande de renseignements, d'information complémentaire, de collaboration et d'accompagnement de projet : telemedecine@chu-dijon.fr



Une vidéo pour mieux comprendre la télémédecine au CHU Dijon Bourgogne

À retrouver [ICI](#).